



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk, lundi le 13 novembre 2023 à 20h00, enregistrée, à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Elaine Juteau, Louise Boudreault et messieurs, Jacques Proulx, Pierre Bérubé et Michel Bisson sont présents;

Madame Marie-Andrée Leduc est absente, motivée.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Hugo Desormeaux.

Madame Danielle Longtin aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

23-11-190

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le maire Hugo Desormeaux dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Émile-de-Suffolk ».

23-11-191

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE la présente séance soit ouverte à 20h03.

Adoptée à l'unanimité.

23-11-192

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du maire
5. Rapport des délégations
6. Période de questions
7. Adoption du procès-verbal du 10 octobre 2023
8. Correspondances

9. Voirie
 - 9.1 Rapport du mois d'octobre 2023

10. Urbanisme et environnement
 - 10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement d'octobre 2023
 - 10.2 Projet La Loutre (développement sur la mine)

11. Sécurité incendie
 - 11.1 Rapport du service Incendie d'octobre 2023

12. Loisirs et cultures
 - 12.1 Rapport des Loisirs d'octobre 2023
 - 12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA

13. Affaires financières/Résolutions
 - 13.1 Liste des comptes à payer du mois d'octobre 2023 au montant de 52 684.70\$
 - 13.2 Appui au Programme d'Aide à la Relance de l'Industrie Touristique (PARIT)
 - 13.3 Renouvellement du contrat de services juridiques année 2024 – Deveau Avocats
 - 13.4 Entente entre les partenaires et les municipalités – 2023-2024 – Parc des Montagnes Noires de Ripon
 - 13.5 Cotisation spéciale 2024 – Réseau Biblio



- 13.6 Adoption de la politique de confidentialité
- 13.7 Concours de photo (calendrier 2024)
- 13.8 Adoption du calendrier ordures et recyclage
- 13.9 Fermeture du bureau pour le congé des fêtes soit du 20 décembre 2023 au 3 janvier 2024
- 13.10 Inscription à la formation pompier 1
- 13.11 Demande de don – club de Marche (50\$)
- 13.12 Rallye des voisins
- 13.13 Demande de délai pour le déplacement d'un chalet
- 13.14 Date d'adoption du budget 2024 et le programme triennal d'immobilisations
- 13.15 Demande d'aide financière auprès de RECYC-QUÉBEC dans le cadre du programme d'aide au compostage domestique et communautaire (ACDC) et engagement à en respecter les exigences

14. Période de questions

15. Varia

16. Levée de la séance

23-11-193

3. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que déposé avec rajout des points 13.12 à 13.15 et demeure ouverte à toute modification.

Adoptée à l'unanimité.

4. Rapport du maire

Monsieur le maire dépose son rapport.

5. Rapport des délégations

6. Période de questions

23-11-194

7. Adoption du procès-verbal du 10 octobre 2023

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

Que le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal du 10 octobre 2023.

Adoptée à l'unanimité.

8. Correspondances

8.1 Résumé des délibérations – réunion du conseil d'administration - Tricentris

9. Voirie

9.1 Rapport de la voirie

Un rapport est déposé pour le mois d'octobre 2023.

10. Urbanisme et environnement

10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Monsieur Pierre Blanc dépose son rapport du mois d'octobre 2023.



10.2 Projet la Loutre (développement sur la mine)

11. Sécurité Incendie

11.1 Rapport du Service Incendie

Madame Danielle Longtin dépose le rapport du mois d'octobre 2023.

12. Loisirs et cultures

12.1 Rapport des loisirs

Madame Julie Paradis, technicienne en Loisirs, dépose son rapport du mois d'octobre 2023.

12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA

Aucun développement.

13. Affaires municipales / Résolutions

23-11-195

13.1 Liste des comptes à payer du mois d'octobre au montant de 52 684.70\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

Que les comptes à payer du mois d'octobre 2023 au montant de 52 684.70\$ soient acquittés.

Adoptée à l'unanimité.

Je soussignée, Danielle Longtin, directrice générale de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes du mois d'octobre 2023 qu'il y avait les fonds disponibles pour les chèques.

Danielle Longtin, directrice générale

23-11-196

13.2 Appui au Programme d'Aide à la Relance de l'industrie Touristique (PARIT)

ATTENDU QUE depuis 1991, le Parc Oméga propose une formule unique au Québec qui permet aux visiteurs de découvrir de nombreuses espèces d'animaux sauvages;

ATTENDU QUE monsieur Alain Massie du Parc Oméga demande l'appui du conseil municipal auprès du Programme d'Aide à la Relance de l'Industrie Touristique, concernant le développement de celui-ci;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault;

QUE le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk appui la démarche du Parc Oméga;

Adoptée à l'unanimité.

23-11-197

13.3 Renouvellement du contrat de services juridiques année 2024 – Deveau Avocats

ATTENDU QU'en prévision de sa prochaine année budgétaire, la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk a accepté l'offre de services juridiques du cabinet Deveau Avocats – Outaouais afin de répondre à ses besoins en cette matière;

ATTENDU QUE l'offre de services du 19 octobre 2023 préparée à cette fin par Deveau Avocats;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;



QUE le conseil de Saint-Émile-de-Suffolk retienne l'offre de services juridiques soumise par Deveau Avocats, laquelle se décrit comme suit;

- Service offert : Consultation téléphonique, à nombre d'heures illimité;
- Personnes autorisées à consulter : Le maire, le directeur général, l'inspecteur en bâtiment et en environnement;
- Durée du contrat : 1 an, soit du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024;
- Coût forfaitaire : 1000\$ par année, taxes en sus;
- Pour tous les autres mandats demandés : Taux horaire de 275\$ de l'heure;
- Frais d'honoraires pour les dossiers de perception de taxes : 15% du montant recouvré, taxes et déboursés en sus, pour un minimum de 200\$, n'incluant toutefois pas les procédures d'exécution.

Adoptée à l'unanimité.

23-11-198

13.4 Entente entre les partenaires et les municipalités – 2023-2024 – Parc des Montagnes Noires de Ripon

ATTENDU QU'un projet de partenariat est offert aux municipalités pour des activités de plein air au Parc des Montagnes Noires de Ripon;

ATTENDU QUE trois choix de partenariat a été présentés :

- option 1 – entente hivernale / printanière du 1^{er} novembre 2023 au 30 avril 2024 au coût de 800\$;
- option 2 – entente estivale / automnale du 1^{er} mai au 31 octobre 2024 au coût de 650\$;
- option 3 – entente annuelle du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024 au coût de 1400\$;

ATTENDU QUE l'entière gratuite pour le stationnement et l'accès au parc pour les résidents des municipalités participantes (sur présentation d'une preuve de résidence);

ATTENDU QU'une réduction sur toute locations d'hébergement (valide du dimanche au jeudi seulement) aux résidents des municipalités participantes (sur présentation d'une preuve de résidence);

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE madame Danielle Longtin émettre un chèque au montant de 1400\$ afin que les résidents de Saint-Émile-de-Suffolk puissent avoir accès à ce site enchanteur situé au cœur de la MRC de Papineau;

ET QUE ceci soit publicisé sur le site web ainsi que le Facebook de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

23-11-199

13.5 Cotisation spéciale 2024 – Réseau Biblio

ATTENDU QUE le réseau Biblio envoie comme à toutes les années une demande de cotisation spéciale qui est sur une base volontaire;

ATTENDU QUE le montant est de 277.00\$;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE madame Danielle Longtin émettre un chèque de 277.00\$ pour la cotisation spéciale.

ET QUE Carpe Diem est choisie comme Librairie.

Adoptée à l'unanimité.



23-11-200

13.6 Adoption de la politique de confidentialité

ATTENDU l'importance pour la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk d'assurer la protection des renseignements personnels qu'elle détient en toute transparence;

CONSIDÉRANT l'article 63.4 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels prévoit l'obligation pour les municipalités de publier sur son site internet des règles encadrant sa gouvernance à l'égard des renseignements personnels;

CONSIDÉRANT qu'afin de s'acquitter de ses obligations en la matière, la municipalité a élaboré la présente Politique de confidentialité qui sera publiée sur le site internet de la municipalité afin d'informer les citoyennes et citoyens sur les pratiques de la municipalité en matière de protection des renseignements personnels qu'elle recueille;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QUE le conseil municipal adopte la Politique de confidentialité et qu'elle entre en vigueur immédiatement.

Adoptée à l'unanimité

23-11-201

13.7 Concours de photos (calendrier 2024)

ATTENDU QU'à chaque année un concours de photos se tient pour faire paraître dans le calendrier annuel de la municipalité;

ATTENDU QUE trois personnes sont pigées au hasard et sont éligible à un prix;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault;

QUE pour les trois prix qu'une paire de billets de spectacle au choix des personnes à la salle Desjardins de la Petite Nation de Papineauville.

Adoptée à l'unanimité.

13.8 Adoption du calendrier ordures et recyclage

Remis à une séance ultérieure

23-11-202

13.9 Fermeture du bureau pour le congé des fêtes du 20 décembre 2023 au 3 janvier 2024

SUR PROPOSITION de madame Elaine Juteau;

QUE le bureau municipal soit fermé pour le congé des fêtes du 20 décembre au 3 janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité.

23-11-203

13.10 Inscription à la formation pompier 1

ATTENDU QUE monsieur Stephen Bélanger demande au conseil que monsieur Pierre Vallières suive la formation de Pompier 1;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE monsieur Pierre Vallières inscrive monsieur Pierre Luc Blanc à la formation de Pompier 1;



Adoptée à l'unanimité.

23-11-204

13.11 Demande de don – club de Marche (50\$)

SUR PROPOSITION de monsieur Jacques Proulx;

QUE madame Danielle Longtin émettre un chèque au montant de 50.00\$ au club de Marche.

Adoptée à l'unanimité.

23-11-205

13.12 Rallye des Voisins 2024

ATTENDU QUE madame Julie Paradis propose au conseil municipal un changement au niveau du Rallye des Voisins 2024;

ATTENDU QUE le nouveau concept est d'avoir des jeux gonflables, cantine et spectacle;

ATTENDU QUE celui-ci se fera en collaboration avec les municipalités de Lac des Plages, Namur, Boileau et Notre Dame de la Paix;

ATTENDU QU'un estimé des coûts est d'environ 1500.00\$ pour chaque municipalité;

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE le conseil de Saint-Émile-de-Suffolk appui la proposition de madame Julie Paradis.

Adoptée à l'unanimité.

23-11-206

13.13 Demande d'extension de délai de déplacement d'un bâtiment principal (camp de chasse) (5 238 458)

ATTENDU QU'en juillet 2022, une résolution avait été adoptée pour un délai d'une année pour la démolition d'un bâtiment principal (camp de chasse);

ATTENDU QUE les propriétaires demandent un autre délai d'un pour le déplacement du dit bâtiment;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QUE le conseil accepte de rallonger le délai d'une année.

Adopté à l'unanimité.

23-11-207

13.14 Date d'adoption du budget 2024 et du programme triennal en immobilisations

SUR PROPOSITION de monsieur Jacques Proulx;

QUE l'adoption du budget 2024 ainsi que le programme triennal en immobilisations soit le 18 décembre 2023 à 19h00 à la salle du conseil de Saint-Émile-de-Suffolk;

Adoptée à l'unanimité.

23-11-208

13.15 Demande d'aide financière auprès de RECYC-QUÉBEC dans le cadre du programme d'aide au compostage domestique et communautaire (ACDC) et engagement à en respecter les exigences



ATTENDU QUE RECYC-QUÉBEC a relancé le programme d'aide au compostage domestique et communautaire (ACDC) (ci-après le "Programme") pour lequel (indiquer le nom de l'organisme municipal ou de l'entité) est visé, en tout ou en partie, par un projet (inscrire le nom du projet ou une brève description) (ci-après le "Projet");

ATTENDU QUE pour obtenir une aide financière au Programme, l'ensemble du cadre normatif du Programme doivent être respectées et l'ensemble des informations et documents requis doivent être transmis à RECYC-QUÉBEC;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QUE la municipalité s'engage de respecter l'ensemble des conditions et exigences du cadre normatif du Programme ainsi que les Lignes directrices pour l'encadrement des activités de compostage édictées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dans leur version la plus à jour, pour la réalisation du Projet;

QUE la municipalité obtienne les autorisations nécessaires pour le Projet, le cas échéant;

QUE la municipalité effectue régulièrement des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation aux différentes étapes de son Projet, dont certaines visant l'ensemble de la population, moins jusqu'à l'année de fin des travaux du Projet;

QUE la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk confirme que le Projet soumis permettra minimalement de recycler les matières organiques résidentielles végétales visées;

QUE la direction transmette à RECYC-QUÉBEC un rapport de reddition de compte annuel et final, au plus tard 90 jours après la fin de l'année financière du demandeur;

QUE la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk prenne en charge la partie du projet non financée par RECYC-QUÉBEC, le cas échéant, y compris en cas de désistement d'un autre partenaire financier.

Adoptée à l'unanimité.

14. Période de questions

15. Varia

23-11-209

16. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la séance soit levée à 20h32.

Adoptée à l'unanimité.

Hugo Desormeaux
Maire

Danielle Longtin
Directrice générale